



Centre Polyvalent de Formation Professionnelle

Centre de Formation en Travail Social

PROGRAMME DE FORMATION – présentielle SURVEILLANT-E DE NUIT QUALIFIÉ-E*

1 Public visé par la formation et prérequis :

Salarié travaillant de nuit en établissement social ou médicosocial,

Agent souhaitant se former à la spécificité de la sécurité des biens, des locaux et des personnes et à l'accompagnement des publics vulnérables la nuit

Demandeurs d'emploi ayant validé le projet d'insertion professionnelle par un CIP

Pas de prérequis « scolaire », nécessité de connaître le secteur social ou médicosocial emploi, expériences ou immersion professionnelle.

Positionnement à l'entrée de formation

2 Objectifs de la formation :

Dans le domaine de la sécurité :

- Être capable d'assurer la sécurité et le bien être des personnes dans un établissement hébergeant un public vulnérable par la connaissance et l'application des procédures et des alertes
- Être en capacité de protéger les personnes par une intervention rapide et adaptée en maîtrisant les gestes de premiers secours, les protocoles, et les modalités d'interventions des autres professionnels
- Être en capacité d'assurer une veille active et préventive la nuit

Dans le domaine de l'accompagnement des personnes la nuit et sur le temps du quotidien :

- Être en capacité d'aider aux soins d'hygiène et de confort par la maîtrise de techniques de base de manutention en appliquant gestes et postures et dans la limite de sa fonction
- Savoir mesurer l'impact de la nuit sur le comportement des personnes afin de développer une vigilance particulière aux situations singulières et tenir compte des rythmes individuels ou collectifs la nuit pour garantir le repos de tous
- Être en capacité d'établir une relation d'aide avec la personne vulnérable dans le contexte de la nuit afin d'apporter une présence rassurante en établissant une relation de confiance afin de garantir son repos
- Savoir gérer les priorités par le développement de ses compétences d'observation et d'analyse des situations rencontrées
- Être capable de se positionner en tant que professionnel au sein du secteur social et médico-social et de ses différents métiers afin de permettre une continuité dans l'accompagnement de l'usager dans le respect de sa fonction et du cadre de travail

Domaine du travail en équipe pluridisciplinaire

- Savoir utiliser les outils de recueil et transmission d'informations dûment ciblées selon les protocoles en vigueur définis par l'employeur
- Etre en capacité de participer à l'élaboration du projet personnalisé et aux instances de la vie de l'institution
- Etre en capacité de prendre en compte le projet d'établissement et de service dans ses missions en vue d'améliorer la qualité des prestations proposées aux personnes

- Savoir transmettre l'information et rendre compte par écrit ou oral, en utilisant les documents de liaison prévus à cet effet, en vue d'assurer la continuité du service, le suivi des personnes et s'inscrire dans une dynamique de travail d'équipe

3 Contenus de la formation :

3 Domaines de formation : volumes horaires indicatifs

- **DF1**: la sécurité des personnes et des biens : 70h
 - Rôle et fonction du surveillant ou de la surveillante de nuit qulifié(e)
 - La sécurité des personnes et des biens
 - Les techniques d'hygiène et de confort
 - Le travail la nuit
- DF2: la Participation à l'accompagnement des personnes la nuit et sur le temps du quotidien 63h
 - Les problématiques des publics
 - Les fondements et les méthodes d'accompagnement
- DF3 : le travail en équipe pluridisciplinaire 49h
 - Le cadre institutionnel de la fonction
 - Le travail en équipe pluri professionnelle
- Accompagnement méthodologique (préparation de l'évaluation) 21h

Un module de sensibilisation aux risques liés au travail de nuit sur les axes suivants : risques pour la santé, organisation du travail de nuit, conciliation vie privée/professionnelle et ergonomie des postes de travail RPS

4 Durée de la formation et modalités d'organisation

Qualification de la branche CPNE FP Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif Durée totale de la formation : **203 heures** soit 29 jours de formation de 7 heures

Horaires: 9h12h30 et 13h30-17h Lieu: CFPF LA ROUATIERE 1165 route du pastel 11400 SOUILHANELS

Groupe de 16 personnes maximum- individualisation

<u>Calendrier d'alternance</u>: Regroupements 1 semaine par mois sur 6 mois

S1	Stage	S2	Stage	S3	stage	S4	stage	S5	S6
DF1	DE	DF1 DF2	DE	DF1 DF2	DE	DF2 DF3	DE	DF2 DF3	DF1 RPS
DF2		DF3		DF3		Méthodo		Méthodo	Méthodo
				Méthodo					évaluation

Pour les demandeurs d'emploi (DE) stage en immersion de 175 h entre semaine 2 et semaine 5.

Les inscriptions se font au secrétariat du Pôle de la Rouatiere. Téléchargement du dossier sur internet : www.larouatiere.com

5 Moyens et méthodes pédagogiques :

La dynamique de la formation repose sur l'utilisation et la mobilisation de diverses méthodes pédagogiques en vue de permettre au stagiaire d'acquérir des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire.

- Participation active des apprenants.
- Articulation des apports théoriques et travaux dirigés

- Retour d'expériences et analyse de la pratique professionnelle.

L'alternance est une méthode pédagogique fondamentale qui permet aux apprenants :

- La description de l'activité
- Le questionnement
- L'analyse
- Le réajustement de sa pratique.

Le processus de formation proposé s'inscrit dans l'idée d'une exploration et d'une confrontation des représentations, d'une compréhension des concepts abordés et enfin d'un ajustement de la pratique. L'ensemble de ces différents moyens pédagogiques permettra la construction de la posture professionnelle. Les supports utilisés varient, cours magistraux, exposés, mises en situation, retours d'expériences, analyse de la pratique, visualisations de films, vidéos, utilisation des supports professionnels...

Le stagiaire sera accompagné par un formateur « guidance » dans la construction de son écrit professionnel tout au long de la session (sur la forme et le fond).

Pour les salariés, les employeurs sont invités à désigner un professionnel référent pour appuyer le stagiaire au cours de la formation.

Pour les non-salariés qui sont admis en formation dans la cadre d'un projet professionnel validé par un CIP un stage de 175 heures au minimum sera effectué et un suivi assuré par le formateur guidance en lien avec le service prescripteur et financeur. Les expériences professionnelles non permanentes dans le métier pourront être prise en compte (positionnement).

6 Qualité de l'équipe de formation :

Un référent de filière titulaire d'un diplôme de travail social de niveau II garantit le déroulement du parcours de formation. L'équipe pédagogique est composée de formateurs spécialisés et de professionnels du secteur.

Bloc de compétences	QUALITE	Modules
DF1	Responsable sécurité en ESMS Formateur vacataire Habilité EPI SSIAP2	Assurer la sécurité des biens et des personnes Protocoles et procédures d'alertes EPI
	Formatrice vacataire Infirmière cadre de santé pompier 25 ans expériences secteur ESMS hôpitaux	Urgences et priorisation la place du médicaments, sommeil et travail de nuit, notions ergonomie, soins d'hygiène et de confort, Sommeil règles de vie en institution
DF2	Formatrice Infirmière cadre de santé CAFERUIS Formatrice psychologue gérontologie Formations DE travail social	Relation d'aide accompagnement fondements de l'accompagnement Contexte de la nuit gestion des situations particulières communication publics conflit agressivité gestion des conflits, personne seule et groupe Connaissances des publics pathologies handicaps Développement besoins fondamentaux
DF3	Formatrice Educatrice spécialisée Master 2 sociologie Expériences professionnelles en ESMS	Cadre institutionnel; apports juridiques, communication et transmissions professionnelles, élaboration des Projets et participation à la vie institutionnelle Droit du travail
Accompagnement méthodologique DF1	Formateur toutes filières en travail social	Identité professionnelle , Accompagnement aux dossiers professionnels
Personnes habilités	Habilitations SST	SST

7 Suivi et évaluation de la formation

Le suivi individuel est effectué par un tuteur guidance désigné pour chaque stagiaire. Il est garant du parcours de formation, de l'articulation poste de travail /formation, et de l'immersion en milieu professionnel pour les DE. Pour les DE, une évaluation des compétences acquises est menée conjointement avec le site accueillant : visite, contact téléphonique, grille d'évaluation.

Pour le cursus de formation :

Le DC1, DC2 et le DC3 sont évalués ensemble par présentation d'un dossier professionnel devant un jury constitué d'un formateur et d'un professionnel d'établissement selon le règlement de la CPNE.

Le module sur le travail de nuit spécifique aux Surveillantes de Nuit ne fait pas l'objet d'évaluation des acquis.

• Épreuve individuelle en fin de formation

L'oral devant le jury permet en 10 minutes de présentation et 20 minutes de questions de :

- Valider les connaissances techniques, la connaissance des problématiques des publics, le contexte réglementaire et institutionnel, les enjeux de bientraitance,
- Valider les compétences citées en DC1, DC2 et DC3 quant à la capacité du professionnel à adapter son comportement à la problématique de la personne accompagnée.

• La Validation des acquis de la formation

L'ensemble des compétences est validé lorsque le professionnel :

- a obtenu ses certificats SST ou PSC1 et EPI
- a réussi son épreuve de présentation du dossier devant un jury.
- et s'il a bien été présent en formation.

La branche professionnelle délivre un certificat de formation. Une attestation de compétences correspondant aux 3 grands domaines sera délivrée et remise au candidat.

En cas de validation partielle, un parcours de formation modulaire complémentaire correspondant aux compétences restant à acquérir sera proposé au candidat.

8 Dispositif d'individualisation de parcours :

Avant l'entrée en formation

- Pour les DE : entretien avec le DE pour vérifier le choix du projet formation et les prérequis, entretien avec le CIP qui oriente la personne DE : motivations, parcours, évaluation en milieu professionnel, CV, financement, validation du parcours individuel proposé
- Pour les salariés : Echanges avec la structure employeur pour le projet avec ajustement si besoin par rapport au calendrier ou allégement

Dans tous les cas, l'Organisme de Formation produit pour les parcours aménagés :

- un devis individualisé
- un programme de formation aménagé
- un calendrier individualisé

9 Accessibilité VAE APPRENTISSAGE

Ces voies d'acquisition de la qualification ne sont pas accessibles à ce jour.

V.1.4 Programme de formation SNQ 08.04.20